

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 75 (1939)
Heft: 28

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Congrès des instituteurs et Semaine pédagogique. — A l'Exposition nationale. — VAUD : Attention. — Des éloges... venant d'ailleurs. — Placement. — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : Communiqués. — Une retraite. — Nécrologie. — NEUCHÂTEL : Revue des Sections : Neuchâtel. — Cartes de légitimation. — INFORMATIONS : Chez nos voisins : Valais ; Zurich. — Glanure historique : Il y a 50 ans. — Camp des éducateurs.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : A. STEINER, trad. E. D. : *Une famille de hérissons (Tableaux scolaires suisses).* — ALB. R. : *Retour de Zurich.* — INFORMATIONS : *Congrès européen de la Ligue internationale pour l'Education nouvelle. — Pro Infirmis. — Le point de vue de l'Espagne nationaliste en matière d'enseignement. — LES LIVRES.*

PARTIE CORPORATIVE

XXVII^e CONGRÈS DES INSTITUTEURS SUISSES ET SEMAINE PÉDAGOGIQUE

Disons tout d'abord que le succès fut grand et la réussite entière, grâce à la parfaite organisation de l'entreprise et, surtout, grâce à une participation inespérée. De toutes les parties de la Suisse, les éducateurs de la jeunesse se sont donné rendez-vous à Zurich, à l'occasion de la Semaine pédagogique. Les Romands étaient les moins nombreux : des Jurassiens bernois, assez peu de Neuchâtelois, des Genevois et des Vaudois en nombre réjouissant. Les difficultés, pour eux, étaient pourtant plus grandes que pour nos Confédérés alémaniques : à Lausanne, la Fête du Bois retenait tous les instituteurs ; dans d'autres localités vaudoises, ainsi qu'à Neuchâtel, c'était la fin de la période scolaire précédant les grandes vacances qui, à Genève, avaient commencé depuis 8 jours ; d'autres collègues ont déjà visité l'Exposition avec leur classe ou se proposent de le faire, et, deux fois le voyage à Zurich à intervalle rapproché... Non, les Romands ne se sont pas abstenus, et le reproche qui fut adressé aux « fédéralistes des bords du Léman » au cours de la soirée récréative du samedi 8 courant est tout gratuit.

D'ailleurs, ce n'est que le 9 juillet, à 9 h., que s'est ouvert le 27^e Congrès des instituteurs suisses, et, avec lui, la Semaine pédagogique. En cette belle matinée de dimanche, la vaste salle du Palais des Congrès est pleine à craquer : plus de 3000 auditeurs ; les retardataires ont dû s'en retourner. Professeurs, maîtres secondaires, instituteurs se coudoient ; ici et là, une soutane voisine avec la redingote du vieux professeur ou le costume sportif du jeune instituteur, et la cornette blanche de la sœur enseignante frôle le cha-

peau fleuri de la maîtresse de l'école publique. Ils sont tous là, les éducateurs de la jeunesse suisse, sans distinction de langue, de religion ou d'opinion politique. Ils sont venus dans un même sentiment de dévouement à la jeunesse d'un pays auquel ils vouent le meilleur d'eux-mêmes.

Devant l'estrade ont pris place les officiels et les invités : représentants des autorités fédérales, cantonales et communales zuri-coises ; de l'armée ; de la F. I. A. I. ; du Syndicat national des instituteurs de France, de la Fédération des Instituteurs luxembourgeois, de la National Union of Teachers d'Angleterre, des deux Associations d'instituteurs de Suède, de l'Union des Instituteurs de Norvège, de la Fédération des Instituteurs de Lithuanie, etc.

Le Président du Comité d'organisation, M. Kleiner, maître secondaire, ouvre ce 27^e Congrès et, après un chant de l'assemblée, donne la parole à M. Hafner, chef du Département de l'Instruction publique du canton de Zurich, président d'honneur du Congrès. Puis c'est au Président de la Confédération, M. Etter, d'apporter le salut des autorités fédérales.

Les quatre langues nationales devant se faire entendre au cours de la séance, M. Tönjachen, président de la Société des Instituteurs grisons, parla en romanche, M. Tarabori, secrétaire au Département de l'Instruction publique du Tessin, le fit en italien, et M. Malche, professeur à l'Université de Genève, prononça le discours en français. M. Malche fut brillant : brillant quant au fond, brillant quant à la forme. Nous nous proposons de publier dans l'*Educateur* quelques extraits des discours de MM. Etter et Malche : il en vaut la peine. Le chant de l'Hymne national suisse termina cette cérémonie imposante dans sa dignité et sa simplicité démocratique.

Au cours du banquet qui suivit, d'autres discours furent encore prononcés : par MM. Bœsch, président du S. L. V., Briner, directeur des Ecoles de Zurich, Dumas, de la F. I. A. I., Chipperfield, du National Union of Teachers.

Le soir, tous se retrouvèrent dans la grande salle des concerts du Palais des Congrès pour entendre les chœurs mixtes des corps enseignants de Zurich, de la Haute-Argovie, d'Olten et de Soleure. Chanteurs (quelque 300), orchestre, solistes, directeur, firent preuve d'une grande vaillance et présentèrent un programme de musique moderne, et les applaudissements ne manquèrent pas. Des ovations furent faites à quelques-uns des auteurs, présents à l'audition.

(A suivre.)

C. G.

A L'EXPOSITION NATIONALE

Une question.

N'est-il prévu aucun préposé au réglage des amplificateurs utilisés à la classe de l'Ecole vivante ? Les deux fois que nous avons voulu

écouter une leçon, nous avons fui horrifié : les explications très claires d'un maître fort calme étaient transformées en un rugissement insupportable, et les voix harmonieuses de quelques fillettes sous la direction d'une sémillante maîtresse ressemblaient singulièrement aux bruits variés s'échappant d'une ménagerie... Quel dommage !

C. G.

VAUD

ATTENTION

Art. 12 des statuts de la S. P. V. — La démission est accordée sur demande écrite, conformément à l'article 70 du Code civil, que voici :

« Chaque sociétaire est autorisé de par la loi à sortir de l'association, pourvu qu'il annonce sa sortie six mois avant la fin de l'année civile ou, lorsqu'un exercice administratif est prévu, six mois avant la fin de celui-ci. »

Il arrive chaque année que des sociétaires, en particulier des institutrices, quittant l'enseignement pour se marier, donnent leur démission trop tard, c'est-à-dire après le délai de six mois prévu, d'où l'obligation pour eux de rester membres un an encore... et de payer leur cotisation.

MM. les présidents voudront bien rappeler aux membres de leurs sections cette disposition de nos statuts, afin d'éviter démarches inutiles et discussions oiseuses.

P.-S. — Il est bien entendu que les instituteurs et les institutrices quittant l'enseignement après avoir été pendant 25 ans au moins membres de la Société deviennent immédiatement membres honoraires ; aucun délai d'avertissement n'est nécessaire pour eux.

DES ÉLOGES... VENANT D'AILLEURS

Il y a quelques mois des journaux romands ont publié les paroles élogieuses que prononça, sur les institutrices mariées, le chef du Département de l'instruction publique du canton de Berne. C'est avec plaisir que nous soumettons à nos lectrices ce qui suit.

« A côté de l'instituteur, dit-il, nous avons une personnalité bien marquée, l'institutrice mariée. Et très souvent le mari de la pédagogue est lui-même instituteur. Ce couple est, pour l'école bernoise, une institution caractéristique dont nous ne saurions nous passer.

» Dans bien des localités, dans de nombreux collèges, la bonne marche de l'instruction primaire serait entravée si nous n'avions, pour venir à bout de la tâche, la collaboration des couples. Dans cet attelage pédagogique, c'est à la femme que revient la tâche la plus lourde : institutrice, ménagère, mère de famille, être tout cela à la fois, ce n'est pas une petite affaire, quoi qu'en pensent et qu'en disent ceux qui n'ont jamais examiné de près cette situation.

» L'opinion publique, généralement, n'est pas favorable à l'ins-

titutrice mariée, en butte à l'envie et aux attaques dictées par la jalousie. Aujourd'hui, je me sens pressé de tresser à cette femme courageuse une couronne de fleurs. »

Louanges méritées et que l'on doit adresser non seulement aux institutrices bernoises, mais à toutes nos collègues mariées.

ED. B

PLACEMENT

Professeur de musique, Zurich, cherche pour son fils, gymnasien, place d'échange avec jeune fille de 16 à 20 ans. Durée du séjour : mi-juillet-fin septembre. — Echange de leçons.

Demander l'adresse à Jeanne Patthey, institutrice, Faong, lac de Morat.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

COMMUNIQUÉS

Exposition du Prado. — Contrairement à l'information parue antérieurement, la carte de membre de la S. P. R. ne donne pas droit au demi-tarif pour l'entrée, mais seulement pour l'abonnement.

Il semble qu'on aurait pu montrer plus de largesse envers les membres du Corps enseignant.

Et nos salaires ? — Les représentants de la Fédération des fonctionnaires ont été reçus dernièrement par une délégation du Conseil d'Etat. En dépit d'un accueil cordial et des meilleurs sentiments exprimés par nos autorités, c'est le *statu quo* pour 1939. On nous laisse entrevoir pour l'année prochaine une réduction de 50 % de la retenue. Ce n'est pas une assurance formelle. Aussi les délégués de la Fédération ont-ils décidé d'entreprendre dès le mois d'août une action énergique afin que les serviteurs de l'Etat reçoivent leur salaire légal et ne soient plus les seuls citoyens à faire des sacrifices sur l'autel de la Patrie.

L. S.

UNE RETRAITE

Emile Paquin. — A l'occasion de la cérémonie des « Promotions », la commune de Lancy a fêté notre excellent collègue Emile Paquin qui prend sa retraite après 40 ans d'activité, dont 34 à Lancy. La population tout entière s'est associée aux éloges des autorités et le délégué du Département M. le professeur A. Babel s'est fait l'interprète des autorités scolaires pour féliciter E. Paquin de sa longue et féconde carrière pédagogique.

L'U. I. P. G. est heureuse d'apporter ici son témoignage d'affection et de reconnaissance à celui qui fut l'un de ses dévoués présidents.

Nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa vaillante épouse, une longue et heureuse retraite.

L. S.

NÉCROLOGIE

† **Georges Ruffieux.** — Vendredi 14 juillet, une foule d'amis, et parmi eux de nombreux instituteurs, accompagnaient au cimetière la dépouille mortelle de notre jeune collègue Georges Ruffieux.

Entré dans l'enseignement primaire en 1928, il nous est ravi prématurément, au début d'une carrière qui s'annonçait pleine d'espoir et de succès.

Au bord de la tombe, plusieurs orateurs retracèrent la vie laborieuse et féconde du cher disparu, en dirent les mérites et lui adressèrent un dernier adieu. MM. R. Dottrens au nom du Département, R. Uldry au nom de l'U. I. P. G. et G. Taban pour ses collègues de Petit-Saconnex parlèrent plus spécialement de ses éminentes qualités professionnelles et morales.

A sa famille éplorée, et tout spécialement à sa chère maman, l'U. I. P. G. renouvelle l'expression de ses vives condoléances.

L. S.

NEUCHÂTEL REVUE DES SECTIONS

III

Section de Neuchâtel. — M. *Max Béguin*, qui préside pour la troisième année la section du chef-lieu, nous dit que l'exercice 1938 a été calme et reposant. L'activité n'a pas été débordante. Séances peu nombreuses, mais bien fréquentées. « Par bonheur, s'écrie M. Béguin, la question du Fonds scolaire ne fut pas reprise, et nous n'eûmes pas davantage à prendre la défense de nos intérêts matériels devant les autorités ».

Trois séances. Le 17 mars, M. *Robert Dottrens*, directeur de l'École du Mail, à Genève, parle de « L'enseignement individualisé ». Exposé alerte qui fit ressortir les multiples avantages du système des fiches : possibilité de récupération pour les faibles et de développement pour les forts.

Le 29 septembre, audition de flûte douce due à l'initiative de M. *Louis Haemmerli*, ancien maître de chant, organisée avec la collaboration de M. *Schluép*, professeur à Bienne, et de M. *Paul Vaucher*, instituteur, à Neuchâtel.

Le 19 janvier, M. *Adolphe Ischer*, professeur à Neuchâtel traite ce sujet : *Agassiz et Desor*. L'exposé du conférencier plein de science, d'humour et de grâce littéraire fut complété par de très beaux clichés qui transportèrent l'auditoire à « l'Hôtel des Neuchâtelois ».

Donnant suite à l'invitation de M. *Schluép*, la section se rend à Bienne, le 24 novembre, pour assister à une audition musicale avec le concours des élèves des classes supérieures de l'École secondaire de jeunes filles. Pendant près d'une heure et quart, ces demoiselles font entendre des chœurs à trois ou quatre voix sous la direction

de M. Schluép. Exécution remarquable qui valut des éloges enthousiastes au maître et aux élèves.

Au nombre des morceaux, notons « Voici le printemps » dont l'auteur, M. Louis Haemmerli, assistait à l'audition.

« Notre collègue, ajoute le rapport, compose à l'intention de nos élèves, paroles et musique, de délicieuses mélodies dont, jusqu'ici, quelques classes seulement ont eu la primeur.

» M. Haemmerli collabore encore à l'élaboration d'un recueil de chants destiné aux écoles jurassiennes et travaille à la revision de nos chants populaires.

» Le contact que nous eûmes avec nos collègues biennois présents à la collation, au Bar Cécile, nous laisse un bienfaisant souvenir. En tout point, cette visite à Bienne fut une réussite. »

Une soucription organisée en faveur des instituteurs tchécoslovaques produisit la somme de 241 fr. 20.

A ce sujet, M. Béguin ajoute : « Il a été demandé au peuple tchèque des sacrifices démesurés. En septembre dernier, nous avons accueilli avec un immense soulagement la nouvelle de la paix sauvée *in extremis*. Dès lors, nous ne pouvions, sans courir le risque d'être ingrats, abandonner à leur triste sort, ceux qui font les frais de la paix. »

Le rapport se termine par les changements survenus dans l'effectif de la section dont nous avons eu l'occasion de parler en temps et lieu.

J.-ED. M.

CARTES DE LÉGITIMATION

Dans sa séance du 5 juillet, le C. C. a décidé que les membres auxiliaires de la S. P. N. non abonnés à l'*Educateur* pourront dorénavant se procurer la carte de légitimation de la Société pédagogique romande, au prix de 1 fr. 20.

S'adresser au Caissier central, M. Julien Rochat, rue Alexis-Marie Piaget 28, La Chaux-de-Fonds.

J.-ED. M.

INFORMATIONS CHEZ NOS VOISINS

Valais. — Un nouveau règlement concernant les Ecoles normales et l'obtention du brevet d'instituteur est entré en vigueur dans le canton du Valais. Pendant les cinq premières années qui suivent leur sortie de l'Ecole normale, les instituteurs et les institutrices ont à fournir annuellement, selon les indications qui leur seront communiquées, un travail sur un sujet d'intérêt professionnel. Ces travaux sont envoyés aux inspecteurs scolaires ; ceux-ci les transmettent avec leur appréciation au Département de l'instruction publique.

L'examen du brevet de capacité comprend : 1. Une dissertation sur un sujet de pédagogie théorique ou de méthodologie ; 2. Une

composition en mathématiques ; 3. Une dictée ; 4. Une interrogation orale sur la langue maternelle, d'après un programme fixé chaque année par le Département ; 5. Une interrogation orale ou la présentation d'un travail sur une branche choisie par le candidat et travaillée spécialement par lui, d'entente avec un professeur de l'École normale ; 6. Une leçon pratique d'une demi-heure sur un sujet pris dans le programme des écoles primaires et tiré au sort. Il sera laissé au maître trente minutes pour préparer la leçon.

Les candidats qui auront obtenu les 60 % des points, tant pour les travaux fournis pendant les cinq années que pour l'examen et l'appréciation de leur travail dans les écoles primaires, recevront le brevet de capacité. Toutefois, le candidat qui n'aurait pas réalisé les 40 % des points dans une branche de l'examen sera soumis à une nouvelle épreuve pour les branches déficitaires. La nullité dans une branche rend obligatoire un nouvel examen sur toutes les branches.

Bulletin du B. I. E. n° 51.

Zurich. — *Des vacances en février.* — L'administration centrale des écoles de la ville de Zurich vient de prendre une résolution intéressante. Elle a décidé qu'à partir de 1940 sera introduite une semaine de vacances vers le milieu de février, afin de remédier à la fatigue qui se manifeste au milieu du dernier trimestre, chez les enfants de l'école populaire. Par contre, les vacances de Noël et celles du printemps seront légèrement raccourcies.

GLANURE HISTORIQUE

IL Y A CINQUANTE ANS (Suite ¹)

Ces modifications furent décidées au Congrès de Lausanne, les 14, 15 et 16 juillet. Nous puissions dans l'*Educateur* quelques renseignements sur cette manifestation du corps enseignant romand. Disons tout d'abord qu'elle fut « favorisée par un ciel clément et par un soleil radieux, si rares pendant cet été pluvieux ».

La première journée comportait la réunion du Comité central, et se termina par un concert donné par une société de musique lausannoise dans une cantine érigée pour la circonstance sur la place de Beaulieu.

Le lendemain, le temple de St-François était presque rempli ; « c'est une assemblée des plus importantes que la Société ait jamais réunies ». On y distingue plusieurs notabilités politiques de la Suisse romande, des délégués de la Suisse allemande et italienne. MM. Ruchonnet, Droz et Schenk, conseillers fédéraux, s'étaient fait excuser. » L'absence du D^r Daguët, fondateur et rédacteur en chef de l'*Educateur*, est très remarquée ». Il y a de l'orage dans l'air.

Les débats sont dirigés par M. le conseiller d'Etat Ruffy, chef

¹ Voir *Educateur* N° 17.

du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud, président d'honneur de la société. Son discours d'ouverture fut particulièrement apprécié. « Puissent, dit-il en terminant, nos efforts réunis contribuer, par la diffusion toujours plus générale de l'instruction, à maintenir pendant longtemps encore, dans notre chère patrie, cet esprit national qui permet à un petit peuple soucieux de ses devoirs, mais jaloux de ses droits, de prétendre au respect de ceux-ci, même par ses puissants voisins ».

Deux sujets avaient été mis au préalable à l'étude dans les sections : 1° Le raccordement de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire ; 2° L'enseignement du dessin dans les écoles primaires et secondaires.

Lors du choix des sujets, ce dernier avait été combattu par un certain nombre de membres du Comité central, qui lui opposaient : « La mission de l'instituteur hors de l'école, son rôle humanitaire et social. »

M. Félix Roux, directeur de l'Ecole industrielle cantonale à Lausanne, rapporta sur la première question. La discussion de son rapport fut animée. M. le professeur Herzen, auteur d'une brochure et de nombreux articles sur la question, y prit une large part. Appuyé par de nombreux instituteurs, il préconisa que l'âge d'entrée pour tous les établissements secondaires, classiques et non classiques, soit porté à 12 ans. L'institution des classes préparatoires, dont le rapport affirmait la supériorité sur les classes primaires du même âge, fut violemment combattue par M. L. Pelet, instituteur à Lausanne. Rien de nouveau sous le soleil.

Le rapport sur la deuxième question, présenté par M. J. Lavanchy, professeur de dessin, à Neuchâtel, fut admis sans modification et sans grande discussion. (A suivre.)

ONZIÈME CAMP DES ÉDUCATEURS

Vaumarcus

du lundi 7 au vendredi 11 août 1939.

Le programme des conférences de cette année a été élaboré en tenant compte des préoccupations de l'heure présente. Le voici :

M. Claude Du Pasquier, professeur à l'Université de Neuchâtel : « La conception chrétienne de l'Etat et la Suisse ».

M. Ernst, professeur à Zurich : « La situation spirituelle en Suisse allemande ».

M. le Dr E. Spühler, secrétaire général de l'Association suisse pour la S. d. N. : « Vers la reconstruction nécessaire ».

M. Ledermann, aumônier des Etablissements de détention de la Plaine de l'Orbe : « Les dévoyés en face de l'Évangile ».

Pour tous renseignements et pour l'inscription, s'adresser à M. Henri Jeanrenaud, professeur, Lausanne, av. du Léman, 20.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

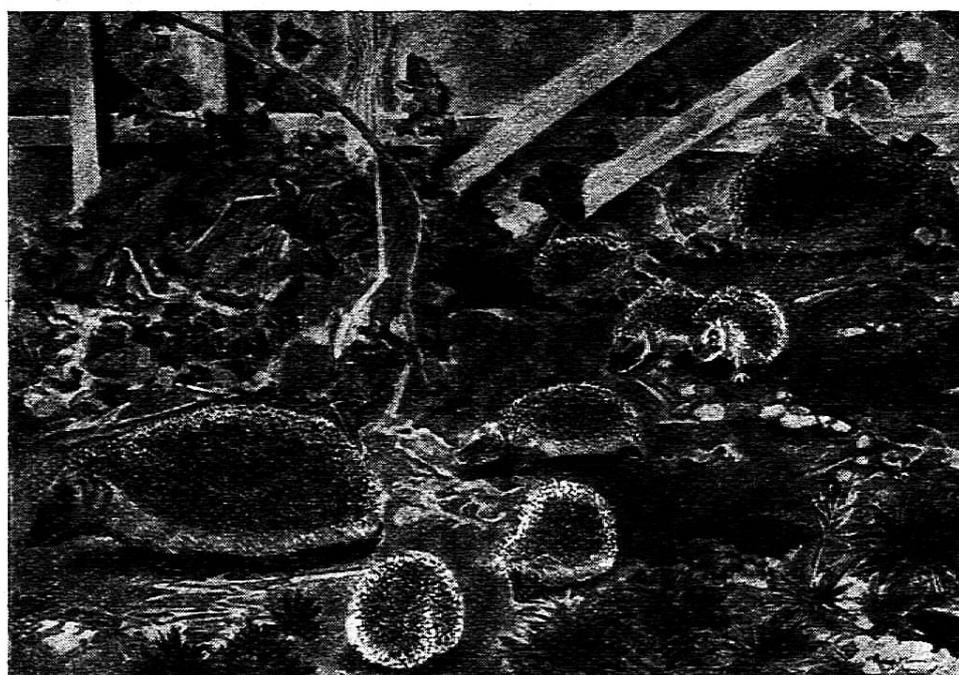
UNE FAMILLE DE HÉRISSENS

Série : Animaux dans leur milieu.

Peintre : Robert Hainard, Confignon-Genève, citoyen des Bayards, Neuchâtel, né à Genève en 1906.

Gîte et habitat du hérisson.

Une famille de hérissons se met en campagne. Elle est sortie d'un trou peu apparent, au pied d'un « chabouris » à proximité



d'un chicot de légumes. C'est là dedans que les jeunes ont été élevés, dans un nid de feuilles sèches, de mousse et de brindilles. Toute cachette présentant des conditions analogues peut fournir un logis au hérisson, si elle est assez à l'écart des cultures : anfractuosité sous des pierres ou sous un tronc coupé, recoin d'une haie dense ou d'un vieux mur, même, occasionnellement, trou creusé dans un champ de céréales ou dans un compost « ruclon » !

Le hérisson s'accommode de conditions climatériques variables, en sorte qu'il atteint la limite des forêts, mais le climat plus régulier de la plaine lui convient mieux que les variations extrêmes de la montagne où on ne le rencontre que sporadiquement.

Les jeunes.

Au moment de cette sortie en famille, nous sommes au beau milieu de l'été, et il y a quatre semaines déjà que les petits sont nés (au début de juillet).

A leur naissance, les petits hérissons aveugles, longs de 6 cm., possèdent une couverture serrée de minces piquants blancs et mous. La mise-bas serait impossible si les nouveau-nés ne se présentaient pas la tête en avant.

Au bout d'une semaine, les piquants ont durci, foncé et ils mesurent 1 cm. Les jeunes sortent alors et possèdent déjà la couleur et la consistance du pelage de leurs parents, comme d'ailleurs la plupart des autres caractères de leur espèce.

Cette croissance rapide a exigé de la mère un effort considérable pour assurer sa subsistance. Tandis que le jour durant elle était immobilisée au nid pour la tétée, elle sortait la nuit, en quête de nourriture. Il est vrai qu'à ce moment la table était bien servie : l'allaitement a lieu pendant la période la plus favorable de l'année.

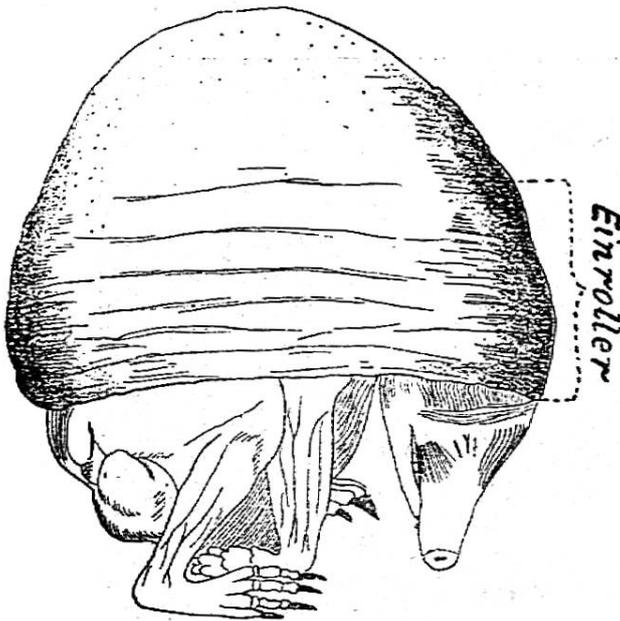


Fig. 1.— Muscle peaucier lors de la mise en boule.

Sortie en famille, au crépuscule. — Protection contre les dangers. — Recherche de la nourriture.

La vigoureuse femelle avance à petits pas, montrant le chemin, tandis que le mâle plus svelte reste en arrière ; le plus souvent, s'attardant dans le voisinage, il ne maintient avec sa famille qu'un contact très lâche. (La différence de grandeur des deux sexes est l'inverse de celle qu'on observe chez la plupart des mammifères.)

Pendant la marche, le corps du hérisson touche presque le sol, car les courtes pattes à demi fléchies portent sur toute la plante du pied (plantigrade) ; le ventre fourré de poils ordinaires est ainsi caché sous la carapace de piquants qui couvre le dos et les flancs depuis la nuque jusqu'à la courte queue.

Le pelage du hérisson présente deux adaptations défensives : dans le crépuscule, quand les couleurs s'éteignent et qu'il ne reste plus qu'une indéfinie clarté, sa robe d'un gris-brun uniforme se confond par endroits, complètement, avec le milieu ; en outre, sa couverture de piquants lui assure, dans l'attaque comme dans la défense, une protection proverbiale, qui devient absolue dès qu'en cas de danger il se roule en boule.

La rétraction de l'animal est due à un muscle peaucier qui forme

une ceinture entre la nuque et la racine de la queue. La contraction de ce muscle dissimule sous les piquants hérissés, non seulement la face ventrale désarmée, mais aussi la tête, les pattes et la queue (voir fig. ci-contre), muscle peaucier qui provoque la mise en boule (Einroller)). L'extension est obtenue par l'action de deux muscles antagonistes du rétracteur, l'un en avant, l'autre en arrière du corps.

L'activité organique est fortement ralentie chez le hérisson en boule ; en particulier, la fréquence des mouvements respiratoires est diminuée de moitié (normalement 40 à 50 inspirations à la minute ; en boule, 18 à 22).

Chez notre hérisson, le pelage normal est nettement séparé de la couverture de piquants ; ce n'est pas le cas chez ses parents éloignés comme le hérisson de Madagascar, le Tanrec (*Centetes ecaudatus* Schreb.). Chez ce dernier, les piquants, les soies et les poils ordinaires sont intimement mélangés, ce qui démontre leur nature commune, leur homologie.

De par leur origine, les piquants sont des poils fortement cornés. C'est une néoformation qui est apparue à plusieurs reprises dans le phylum des mammifères, d'une façon indépendante¹.

On en connaît un cas chez les monotrèmes (l'échidné), plusieurs chez les insectivores (hérisson et tanrec entre autres), un chez les rongeurs (le porc-épic). Seuls, parmi ces animaux, l'échidné et le hérisson (pas le tanrec !) sont capables de se rouler en boule.

Dans le tableau, le jeune le plus proche s'est mis en boule. Il s'agit, semble-t-il, d'une réaction individuelle de peur, sans cause extérieure visible, puisque les autres membres de la famille s'occupent tranquillement de leur nourriture.

A. STEINER, trad. E. D.

RETOUR DE ZURICH

J'arrive de Zurich : comment donner brièvement quelque idée de ce que fut la *Semaine pédagogique* ? Cent idées se bousculent, des impressions de tous ordres voudraient être exprimées qu'il est impossible de noter d'une manière logique et ordonnée. Je me contenterai donc aujourd'hui de jeter sur le papier quelques impressions un peu chaotiques comme le rythme du train léger qui nous ramena de Zurich.

Il y eut là-bas tant de choses ; tant de faits se sont passés, tant de sentiments montrés, tant de vie s'est affirmée que nous pourrions plusieurs fois dans l'*Educateur* tâcher de trouver ensemble le sens et la valeur des leçons de Zurich.

La *Semaine pédagogique* : Réunion de la petite confédération des maîtres d'école. On y vient ensemble, pour examiner des problèmes, pour y faire le point ; surtout pour se sentir les coudes, pour communier entre ouvriers de la même œuvre.

¹ C'est un phénomène de *convergence*, comme, par exemple, les griffes rétractiles des félins et les serres rétractiles des oiseaux rapaces.

(Note du traducteur.)

Toute communion est un enrichissement et ceux qui ont vécu les journées de Zurich en sont revenus plus riches, plus sûrs d'eux-mêmes et de leurs collègues, plus confiants dans les destinées du pays.

Le professeur J.-R. de Salis a montré d'éloquente façon ce qu'est pour les Suisses l'idée de Confédération, de « Eidgenossenschaft » qui donne au contrat liant les Suisses une valeur absolue, la puissance d'un mythe.

A Zurich nous sommes venus éprouver la valeur actuelle de ce contrat et nous sommes rassurés.

A l'Exposition les Suisses ont exposé leur chef-d'œuvre. Les compagnons ont défilé devant le travail commun du pays, examinant, discutant. Les bons ouvriers jugeaient l'ouvrage sorti de leurs mains.

Est-ce que la Suisse est digne de la maîtrise ? Oui, cent fois oui.

Cela, on peut le dire en toute modestie, tranquillement, parce que c'est vrai.

Que ce soit dans le domaine de la technique, dans celui des sciences, les œuvres exposées en donnent la preuve. Nous pouvons dire comme un ouvrier qui apprécie la qualité, le fini d'une pièce bien travaillée : « C'est du beau boulot ». Et, dans sa bouche, ce terme populaire revêt beaucoup de dignité dans l'admiration.

Notre chef-d'œuvre particulier qui figurait dans les salles de l'école populaire et dans celles du Pestalozzianum est-il digne de ceux des autres compagnons suisses, ouvriers, savants, paysans ? Je le crois. On voit dans l'apport des écoles de tous les cantons la marque d'un travail persévérant, le désir ardent de rendre la jeunesse plus lucide, plus consciente d'elle-même et mieux armée pour la vie.

A l'Exposition nous avons vu l'œuvre ; au cours des heures passées avec nos collègues de toute la Suisse nous avons trouvé des hommes. Nous avons fait la connaissance de gens qui n'étaient pas seulement des maîtres d'école mais qui pesaient leur poids d'humanité et c'est la plus merveilleuse des découvertes ; c'est un grand réconfort dans une époque où la valeur de l'homme est dépréciée. Je ne parlerai pas aujourd'hui de ce que nous ont apporté les orateurs. Leurs paroles et leurs témoignages ont été écoutés avec une attention et un intérêt constants. Les maîtres d'école suisses se sont montrés les plus attentifs et les plus dociles élèves, ils n'ont rien perdu des leçons qu'on leur donna.

La *Semaine pédagogique* ? Avant tout une manifestation d'amitié confédérale. Et cela nous l'avons senti dès le moment où l'assemblée entonnait le *Alles Leben strömt aus dir* de Tobler, où les Romands et les Tessinois chantaient peut-être maladroitement mais de tout leur cœur les paroles allemandes, tandis qu'à la fin de la séance j'entendais certains Confédérés alémaniques chanter le *Rufst du*.

mein Vaterland avec les paroles françaises dans une intention gentille et gracieuse à l'égard des Romands.

Nous sommes redevables des journées de Zurich à nos collègues du *Schweizerischer Lehrerverein* et nous les remercions de ce qu'ils nous ont donné.

Et maintenant qu'aux accents du Cantique suisse ces heures sont passées, il faut que la *Semaine pédagogique* ne marque pas un arrêt, une fin, mais un nouveau départ.

Un nouvel effort dans la conquête des connaissances scientifiques et les réalisations de la technique.

Une marche en avant plus décidée dans notre œuvre éducatrice.

Un nouvel élan vers plus de liberté, plus de justice sociale, plus d'amour.

ALB. R.

INFORMATIONS **CONGRÈS EUROPÉEN**

de la Ligue internationale pour l'Éducation nouvelle.

Paris : du jeudi matin 3 au jeudi soir 10 août 1939.

Les Educateurs et la réalisation de l'idéal démocratique.

Président : M. Paul Langevin,

membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Programme des travaux.

I. *L'idéal démocratique, buts à atteindre, méthodes.*

II. *Problèmes à résoudre immédiatement par la participation des éducateurs à la vie publique :* a) L'organisation de l'enseignement ; b) les droits de l'enfant ; c) Les droits et les devoirs des éducateurs pour l'application des principes démocratiques.

III. *Que faire pour préparer l'avenir ?* 1° La préparation des maîtres : a) Préparation professionnelle ; b) Préparation sociale. 2° La préparation des citoyens et des hommes de demain : a) Les bases psychologiques ; b) la communauté scolaire démocratique et ses contacts avec la vie ; c) Contribution de l'enseignement et en particulier de celui des sciences humaines à la préparation à la vie démocratique nationale et internationale.

Quelques orateurs :

MM. Bertier, Freinet, Frère, Dr George H. Green, Professor H. R. Hamley, Miss F. Hawthey, Jadot, Langevin, Marcault, Missen, Pieron, Paul Roberts, T. A. Rodger, Miss Somerville, Dr H. G. Stead, Wallon, Zilliacus, G. Lapierre.

Inscriptions et renseignements auprès de Mme J. Hauser, secrétaire, 2, Boulevard Saint-Germain Paris (5^e).

PRO INFIRMIS

Remerciements.

La poste apporte encore chaque jour à Pro Infirmis, quelques versements effectués en échange des pochettes de cartes postales qui ont été distribuées dans toute la Suisse en avril. Ces versements continuent à être reçus avec une vive reconnaissance aux comptes de chèque des différents cantons.

Pro Infirmis ne veut cependant plus tarder à remercier tous ceux qui par l'achat de ses cartes et bien souvent, par le versement d'un don supplémentaire, lui ont procuré les ressources indispensables pour poursuivre son activité en faveur des déficients physiques et mentaux. Faciliter l'organisation de mesures d'assistance médicale ou éducative chaque fois qu'elles sont susceptibles d'assurer la réadaptation sociale d'un infirme, soutenir la lutte contre les causes d'anomalies et combler les lacunes du réseau de l'assistance spécialisée seraient autant de tâches irréalisables, sans la collaboration de la bienfaisance privée.

Pro Infirmis est heureuse de dire ici sa gratitude et celle des infirmes que le produit de la vente annuelle de cartes lui permet d'aider, à tous ses généreux donateurs.

Le Comité de Pro Infirmis.

LE POINT DE VUE DE L'ESPAGNE NATIONALISTE EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT

La « Revue d'Education Espagnole », d'octobre 1937, bannit délibérément de son programme tout ce qui pourrait être influence étrangère. Il vaut mieux, affirme M. Zineman sous le titre « Pédagogie étrangère », prêter fort peu d'attention aux méthodes de pédagogie étrangère « mieux encore : aucune ».

Ce sont des pays — l'Allemagne et l'Italie ont été exceptées précédemment — « où toutes les institutions sont en décadence et même en banqueroute, parce qu'ils vivent encore des erreurs philosophiques du XVIII^e siècle et se débattent dans un équilibre instable.

A Etat nouveau école nouvelle. Mais cette école nouvelle, M. Onieva, délégué national de l'enseignement en Espagne, reconnaît tout de suite qu'elle va être une école très traditionnelle. Ce n'est pas qu'on veuille, à proprement parler, revenir en arrière pour retrouver « le véritable chemin » dont on s'était écarté. « Nous devons partir d'où nous sommes, éliminer toute influence étrangère et avoir nos entrailles spirituelles pour reconnaître en leur fond ce qui est strictement espagnol ». C'est dans ce sens que la Nouvelle Ecole Espagnole sera traditionnelle, car elle doit avant tout, on le devine, « avoir une résonance proprement nationale ».

Pour ce qui est des méthodes d'outre-frontière « j'ai observé, dit M. Onieva, que la plupart poursuivent essentiellement deux buts : gagner du temps (?) et économiser des forces : en somme deux conceptions fondamentalement anti-pédagogiques » — et il leur fait aussi le reproche de vouloir appliquer à des enfants normaux des méthodes pour enfants anormaux.

Les méthodes traditionnelles d'ailleurs avaient du bon. Il faut y revenir. En particulier le « rabâchage » — procédé traditionnel de l'enseignement espagnol « fondé sur la sainte vertu qu'on appelle patience » sera excellent pour l'apprentissage de tout ce qui en enseignement « tient du procédé mécanique : lecture, calcul mental, etc... ».

Et que l'on ne vienne pas parler des méthodes qui enseignent en amusant ! Ce sont des principes qui représentent « une vérité très relative et sont le propre de races peu ascétiques... La douleur en soi, la contrition, la morale et saine incommodité sont nécessaires et salutaires si nous voulons former une génération d'hommes forts et non pas des pantins. »

C'est aussi l'opinion de M. Crisanto Gay Berges qui déclare : « Notre mot d'ordre doit être : *L'effort douloureux stimulant de l'Ecole.* »

Tels sont les principes du nouveau gouvernement actuel en Espagne.

(Extrait de « *Pour l'Ere nouvelle* ».) DENISE ALEXANDRE.

LES LIVRES

Fécondité de la terre, par E. Pfeiffer, directeur du Laboratoire biochimique du Goetheanum (Dornach, Suisse). Méthode pour conserver ou rétablir la fertilité du sol. Le principe bio-dynamique dans la nature. Préface du D^r Bégouin, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux. Editions de la Science spirituelle, 90, rue d'Assas, Paris (VI^e), vol. 16,5 × 25 de 224 p., 25 fr.

Un des ouvrages les plus intéressants que nous ayons lus depuis longtemps et que devraient connaître tous les instituteurs de villages, ainsi que les parents clairvoyants, les mères surtout, en tant que responsables de la santé de leurs enfants et d'acheteuses de produits alimentaires. Et je ne parle pas des autorités : pour elles, cette étude va sans dire. Aux médecins, le conseillerais de lire avant tout l'avis de leurs confrères (pp. 187 à 189) et les paragraphes sur la santé de l'homme et la résistance aux maladies. Mais ce sont les instituteurs en contact avec les agriculteurs qui pourraient jouer le rôle le plus direct et le plus efficace dans l'immense travail consistant à éclairer

la population sur la nocivité des méthodes actuelles d'agriculture et d'alimentation et sur la nécessité, pour sauver la race, d'adopter les méthodes bio-dynamiques. Des tableaux statistiques donnant les résultats d'expériences minutieusement poursuivies depuis des années leur permettront de répondre en connaissance de cause à toutes les objections. Car même le rendement — en quantité de produits et en argent — de ces méthodes, ceci au bout de trois ans déjà, comparé aux méthodes de forçage par engrais chimiques, suffirait à lui seul à décider certains agriculteurs. Mais il faut en outre qu'ils aient l'opinion publique pour eux. Et ceci suppose une éducation concomitante des ménagères.

La thèse du livre est celle-ci. Le forçage tue les bactéries du sol, productrices d'azote organique ; les plantes, quoique de plus belle apparence, sont affaiblies et sont une proie plus facile aux maladies. Même remarque pour les animaux qui consomment ces plantes. Même constatation aggravée pour les hommes qui mangent ces plantes et ces animaux. Au contraire, l'emploi de « compôts » organiques, dynamisés par certains végétaux tels qu'orties, écorce de chênes, taraxacum, valériane, etc. — préparations bio-dynamiques qui sont dans le commerce — rend au sol sa qualité de base organique : bactéries, plantes, animaux, hommes enfin y acquièrent santé accrue et résistance accrue aux maladies, avec toutes les conséquences que cela comporte. Il n'est pas exagéré de dire que nous sommes à un tournant de l'évolution, en matière de prophylaxie alimentaire et de physiologie humaine. Faire profiter nos enfants des bienfaits entrevus, écarter d'eux l'état de maladie dont la menace va croissant, ce sont là des buts sur lesquels il est superflu d'insister.

Pères, mères, éducateurs, médecins, autorités « responsables », contribuez à ouvrir la porte à cette science nouvelle et à cette pratique nouvelle. Votre santé, celle de vos enfants, celle des générations futures dépend de sa connaissance et de sa mise en action.

Ad. F.

Le dessin libre (Volné Kresleni), par Richard Berger ; Unie Praha. vol. 14,5 × 20,5 de 205 p., kr. 36.—.

Voici une édition tchèque de l'excellent ouvrage de M. Richard Berger, à Morges. M. Vydra, inspecteur de l'enseignement du dessin dans les écoles tchèques, a déclaré à l'un de nos amis que c'était là la meilleure méthode de dessin qu'il connaissait. C'est à son initiative que l'on doit sa traduction et sa diffusion dans toutes les écoles de l'ancienne Tchéco-Slovaquie. Hommage hautement mérité. Toutes nos félicitations.

AD. F.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Lausanne - Le Carillon

PLACE CHAUDERON

Grands Restaurants et Tea-Room
sans alcool

Arrangements pour sociétés et écoles

Téléphone 33222

AUTOCARS DELÉCRAZ - GENÈVE

RUE DES MÉLÈZES

TÉLÉPHONE 4.90.70

COURSES SCOLAIRES

Zurich (Expo) et toutes destinations.

Arrangements des plus favorables.

Superbes circuits : Auvergne,
Châteaux de la Loire, Alsace, etc.

LA GRUYÈRE But de courses pour sociétés et écoles

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C.F.F. Grandes facilités pour trains spéciaux. Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. S'adresser aux Chemins de fer électriques de la Gruyère, Bulle, téléphone 85, et Fribourg, tél. 12 63.

ANZEINDAZ — REFUGE DE LA TOUR

GRAND CENTRE
D'EXCURSIONS

Hans Flotron, guide

Ouvert toute l'année. Place pour 100 personnes.
Chambres. Restauration. Dortoir. Arrangements
spéciaux pour écoles et sociétés. Tél. Gryon 57.97

SALANFE 1914 m. VALAIS

HOTEL DENT DU MIDI

HOTEL CIME DE L'EST

Ouverts de juin à octobre. Pour écoles : soupe, couche, café au lait, Fr. 2.— par élève.
Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et bien aérés.

Tél. Salanfe 62882 Coquoz Frères et Cie propr. Hiver : Salvan 62935 Membres C.A.S.

ALLEMAND ou italien garanti en 2 mois DIPLOME commercial en 6 mois (compris allemand & italien garantis écrits et parlés).

Prép. emplois fédér. Dipl. langues 3 mois. ÉCOLE TAMÉ, Lucerne 57 ou Neuchâtel 57

Prêts en 12 à 24 mensualités, sans caution, rapides, avantageux, discrets, aux membres du corps enseignant. Références de 1^{er} ordre. Va sur place. Timbre-réponse. Banque de Prêts S.A., Paix 4, Lausanne.

Empaillage de tous les animaux pour écoles

Fabrication de

Chamoisage de peaux

Fourrures

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



Société de
BANQUE SUISSE

Fondée en 1872

CAPITAL-ACTIONS ET RÉSERVES : Fr. 194.000.000.—

GENÈVE

2, Rue de la Confédération

Agences :

**Cornavin, Eaux-Vives
Plainpalais, Carouge**

NEUCHÂTEL

8, Faubourg de l'Hôpital

LAUSANNE

16, Place Saint-François

Agences :

**Place de la Riponne
Aigle, Morges**

CHAUX-DE-FONDS

10, Rue Léopold-Robert

Succursales au **LOCLE** et à **NYON**

Toutes opérations de Banque aux meilleures conditions

ABONNEZ-VOUS à l'un des

Cabinets de Lecture

de la

Librairie Payot

NEUCHÂTEL

VEVEY

MONTREUX

BERNE

BALE

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

 RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

VACANCES! BONNES PENSIONS

RÉGION IDÉALE POUR SE REPOSER DANS L'AIR PUR
LE PONT - Jura vaudois **HOTEL LAC DE JOUX**
 Confort - Bains au lac - Canotage - Pêche - Excursions - Grand parc - Tennis.
 Cuisine soignée. Pension depuis 8 fr. **J. LAVAL, dir.**

GRYON Alpes vaudoises
sur BEX. Altitude 1150 mètres
HOTEL BEAU-SÉJOUR
 Pension à partir de Fr. 7.—. Cuisine très soignée. Arrangements pour longs séjours.
 Prospectus sur demande à V. Jaquerod, propr.

La **PENSION FAVRE à St-Luc**
(ANNIVIERS) Altitude 1600 m.
 Déjà très connue de la corporation éducatrice. Offre une pension de 1^{er} choix à prix très modéré. — Station très ensoleillée. Téléph. 28. — Propriétaire: Favre Julien.

Hôtel du Repos Val d'Illeiez
 Alt. 1000 m. près Champéry Tél. 67 63
 Cuisine soignée. Vivier. Eau courante. Prix modérés. Maison: Hôtel de Pardigon (Var).
 Prop. J. M. Defago.

Demandez notre Catalogue gratuit !
 sur tout le Matériel de
 Réforme scolaire

Wilh. SCHWEIZER & C^o, WINTERTHUR

Service
 prompt et soigné

pour :
 LE CALCUL
 L'ÉCOLE ACTIVE
 LE TRAVAIL MANUEL

Empaillage de tous les animaux pour écoles

Fabrication de **Fourrures**
 Chamoisage de peaux

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15

